

**Healthcare Leaders Income ETF  
(Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)**

États financiers annuels

31 décembre 2016

# Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolio Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédés appropriés permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales conventions comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »  
Michael Kovacs  
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »  
Daniel Lazzer  
Chef des finances

Oakville (Canada)  
Le 27 mars 2017



Le 27 mars 2017

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux porteurs de parts de**

### **Healthcare Leaders Income ETF (anciennement Healthcare Leaders Income Fund)**

(le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'état financier, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l*  
*PwC Tower, 18 York Street, bureau 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2*  
*Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215*



**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

**(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »**

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

**Healthcare Leaders Income ETF**  
**(Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)**

<b>ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>				
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2016</b>		<b>2015</b>	
<b>Actif</b>				
<b>Actif courant</b>				
Placements	111 286 782	\$	139 140 779	\$
Trésorerie	2 082 686		595 470	
Dividendes à recevoir	266 937		329 837	
	<b>113 636 405</b>	<b>\$</b>	<b>140 066 086</b>	<b>\$</b>
<b>Passif</b>				
<b>Passif courant</b>				
Distributions à payer (note 4)	811 772		896 245	
Montant à payer au titre des options vendues	344 220		-	
Moins-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	2 279 778		1 940 645	
	<b>3 435 770</b>	<b>\$</b>	<b>2 836 890</b>	<b>\$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>110 200 635</b>	<b>\$</b>	<b>137 229 196</b>	<b>\$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>	<b>13 924 053</b>		<b>15 372 990</b>	
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>	<b>7,91</b>	<b>\$</b>	<b>8,93</b>	<b>\$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.*

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015	
<b>Revenu</b>			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	2 763 763	\$	3 121 880 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	3 704 692		5 721 883
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(13 131 215)		17 989 340
Gain (perte) net sur les placements	(6 662 760)		26 833 103
Gain (perte) net sur les dérivés			
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	955 891		449 156
Gain (perte) de change net réalisé	4 069 436		(20 375 434)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	(351 995)		(1 955 803)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur options vendues	16 282		-
Gain (perte) net sur les dérivés	4 689 614		(21 882 081)
<b>Revenu total (net)</b>	<b>(1 973 146)</b>	<b>\$</b>	<b>4 951 022 \$</b>
<b>Charges (note 5)</b>			
Frais de gestion	1 154 738	\$	1 261 147 \$
Retenues d'impôt	318 866		387 943
Coûts des communications aux porteurs de parts	268 824		275 902
Honoraires d'audit	33 758		31 457
Honoraires des agents des transferts	13 861		15 567
Droits de garde et frais bancaires	61 385		66 470
Frais du comité d'examen indépendant	17 004		18 747
Droits de dépôt	44 969		41 678
Frais juridiques	45 132		52 144
Coûts de transactions (note 8)	118 956		150 199
<b>Total des charges</b>	<b>2 077 493</b>	<b>\$</b>	<b>2 301 254 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(4 050 639)</b>	<b>\$</b>	<b>2 649 768 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 4)</b>	<b>(0,29)</b>	<b>\$</b>	<b>0,19 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

**Healthcare Leaders Income ETF**  
**(Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)**

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>			
<b>ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			
<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2016</b>		<b>2015</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	137 229 196	\$	87 712 909 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(4 050 639)		2 649 768
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			
Produit des émissions de parts rachetables	7 991 980		62 987 490
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	106 453		53 677
Rachat de parts rachetables	(19 689 930)		(1 628)
Annulation des parts rachetables	(1 557 272)		(3 038 838)
Rémunération des placeurs pour compte	-		(2 551 893)
Coût de l'émission	-		(655 355)
<b>Opérations des porteurs de parts – montant net</b>	<b>(13 148 769)</b>	<b>\$</b>	<b>56 793 453 \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>			
Remboursement de capital	(9 829 153)		(9 926 934)
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(9 829 153)</b>	<b>\$</b>	<b>(9 926 934) \$</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	110 200 635	\$	137 229 196 \$

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.*

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

<b>ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>			
<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	
<b>Activités d'exploitation</b>			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(4 050 639)	\$	2 649 768 \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie</b>			
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(3 704 692)		(5 721 883)
Gain (perte) réalisé sur les options vendues	(955 891)		(449 156)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	13 131 215		(17 989 340)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur options vendues	(16 282)		-
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur opérations de change	351 995		1 955 803
Produit de la vente de placements	68 318 412		70 466 885
Acquisition de placements	(40 994 485)		(98 858 280)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	50 038		(258 650)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>32 129 671</b>	<b>\$</b>	<b>(48 204 853) \$</b>
<b>Activités de financement</b>			
Produit des émissions de parts rachetables	-		62 987 490
Annulation des parts rachetables	(1 557 272)		(3 038 838)
Rachat de parts rachetables	(19 278 010)		(1 628)
Rémunération des placeurs pour compte	-		(2 551 893)
Coût d'émission	-		(655 355)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement)	(9 807 173)		(8 977 012)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(30 642 455)</b>	<b>\$</b>	<b>47 762 764 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>1 487 216</b>		<b>(442 089)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	595 470		1 037 559
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 082 686</b>	<b>\$</b>	<b>595 470 \$</b>
<b>Autres informations sur les flux de trésorerie</b>			
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	2 507 797	\$	2 845 448 \$

\*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
<b>ACTIONS</b>				
<b>Soins de santé</b>				
69 370	AbbVie Inc.	5 465 207	5 825 453	5,3
96 029	Agilent Technologies, Inc.	4 773 620	5 867 203	5,3
18 911	Allergan PLC	6 284 678	5 325 979	4,8
27 179	Amgen Inc.	5 308 131	5 329 120	4,8
24 319	Becton, Dickinson and Company	4 289 990	5 399 081	4,9
196 380	Boston Scientific Corporation	5 066 604	5 696 377	5,2
75 481	Bristol-Myers Squibb Company	5 875 611	5 915 519	5,4
61 637	Eli Lilly and Company	5 464 128	6 079 518	5,5
56 065	Gilead Sciences, Inc.	6 873 747	5 384 067	4,9
106 249	GlaxoSmithKline PLC, CAAE	5 616 268	5 487 106	5,0
36 574	Johnson & Johnson	4 612 828	5 650 770	5,1
24 927	Mckesson Corporation	6 295 206	4 695 012	4,3
50 841	Medtronic Public Limited Company	4 620 608	4 856 484	4,4
67 712	Merck & Co., Inc.	4 784 193	5 345 701	4,8
58 437	Novartis AG, CAAE	6 486 951	5 708 248	5,2
131 923	Pfizer Inc.	5 195 546	5 746 210	5,2
48 177	Quest Diagnostics Incorporated	4 074 020	5 937 454	5,4
99 697	Teva Pharmaceutical Industries Ltd. CAAE	6 541 190	4 846 577	4,4
28 041	UnitedHealth Group Incorporated	4 591 885	6 018 205	5,5
85 987	Zoetis Inc. cat. A	5 668 107	6 172 698	5,6
<b>Total des actions</b>		<b>107 888 518</b>	<b>111 286 782</b>	<b>101,0</b>

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)</b>				
<b>Au 31 décembre 2016</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Valeur comptable (\$)</b>	<b>En % de l'actif net</b>
<b>OPTIONS</b>				
<b>Soins de santé</b>				
(10 300)	AbbVie Inc. - janv. 2017 @ 62,5 \$ US	(12 276)	(14 503)	-
(10 300)	AbbVie Inc. - janv. 2017 @ 63 \$ US	(8 051)	(11 879)	-
(19 000)	Agilent Technologies, Inc. - janv. 2017 @ 47,5 \$ US	(11 003)	(5 606)	-
(3 700)	Allergan PLC - janv. 2017 @ 200 \$ US	(16 954)	(64 505)	(0,1)
(2 600)	Amgen Inc. - janv. 2017 @ 148 \$ US	(9 846)	(7 531)	-
(4 000)	Amgen Inc. - janv. 2017 @ 149 \$ US	(13 980)	(9 441)	-
(6 700)	Becton, Dickinson and Company - janv. 2017 @ 170 \$ US	(15 089)	(11 681)	-
(52 400)	Boston Scientific Corporation - janv. 2017 @ 22 \$ US	(21 929)	(26 703)	(0,1)
(18 600)	Bristol-Myers Squibb Company - janv. 2017 @ 60 \$ US	(22 854)	(14 717)	-
(6 100)	Eli Lilly and Company - janv. 2017 @ 74,5 \$ US	(9 557)	(8 262)	-
(12 200)	Eli Lilly and Company - janv. 2017 @ 75 \$ US	(16 113)	(12 271)	-
(5 500)	Gilead Sciences, Inc. - janv. 2017 @ 74 \$ US	(10 674)	(6 638)	-
(5 500)	Gilead Sciences, Inc. - janv. 2017 @ 74,5 \$ US	(9 796)	(5 163)	-
(10 500)	GlaxoSmithKline PLC - janv. 2017 @ 38,5 \$ US	(8 713)	(9 153)	-
(9 000)	Johnson & Johnson - janv. 2017 @ 116 \$ US	(16 806)	(13 276)	-
(2 400)	McKesson Corporation - janv. 2017 @ 144 \$ US	(9 160)	(6 920)	-
(4 900)	McKesson Corporation - janv. 2017 @ 146 \$ US	(11 557)	(10 514)	-
(6 700)	Merck & Co., Inc. - janv. 2017 @ 61 \$ US	(6 826)	(2 785)	-
(10 000)	Merck & Co., Inc. - janv. 2017 @ 61,5 \$ US	(10 311)	(2 548)	-
(11 400)	Novartis AG - janv. 2017 @ 72,5 \$ US	(17 129)	(23 696)	(0,1)
(32 600)	Pfizer Inc. - janv. 2017 @ 33 \$ US	(17 680)	(13 115)	-
(15 200)	Quest Diagnostics Incorporated - janv. 2017 @ 95 \$ US	(14 496)	(6 625)	-
(9 800)	Teva Pharmaceutical Industries Ltd. - janv. 2017 @ 37,5 \$ US	(8 793)	(8 280)	-
(9 800)	Teva Pharmaceutical Industries Ltd. - janv. 2017 @ 38,5 \$ US	(9 113)	(4 863)	-
(2 700)	UnitedHealth Group Incorporated - janv. 2017 @ 162,5 \$ US	(12 372)	(9 342)	-
(5 500)	UnitedHealth Group Incorporated - janv. 2017 @ 165 \$ US	(19 974)	(12 170)	-
(21 200)	Zoetis Inc. - janv. 2017 @ 54 \$ US	(19 450)	(22 033)	-
<b>Total des options</b>		<b>(360 502)</b>	<b>(344 220)</b>	<b>(0,3)</b>
<b>Total des placements</b>		<b>107 528 016</b>	<b>110 942 562</b>	<b>100,7</b>
<b>Contrats de change à terme (note 6)</b>			<b>(2 279 778)</b>	<b>(2,1)</b>
<b>Autres actifs moins les passifs</b>			<b>1 537 851</b>	<b>1,4</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>110 200 635</b>	<b>100,0</b>

# Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

## NOTES ANNEXES

31 décembre 2016

### 1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Healthcare Leaders Income ETF, anciennement Healthcare Leaders Income Fund, (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 19 novembre 2014, date de création, dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 18 décembre 2014. Le 18 décembre 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne de 9 500 000 unités, à un prix unitaire de 10,00 \$, pour un produit brut de 95 000 000 \$. Le 13 janvier 2015, une option de surallocation visant l'acquisition de 259 149 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,00 \$, pour un produit brut de 2 591 490 \$. Le 13 mars 2015, le Fonds a procédé à un placement secondaire de 3 000 000 unités, à un prix unitaire de 10,10 \$, pour un produit brut de 30 300 000 \$. En lien avec ce placement secondaire une option de surallocation visant l'acquisition de 450 000 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,10 \$, pour un produit brut de 4 545 000 \$. Le 7 mai 2015, le Fonds a procédé à un placement secondaire de 2 360 000 unités, à un prix unitaire de 10,20 \$, pour un produit brut de 24 072 000 \$. En lien avec ce placement secondaire une option de surallocation visant l'acquisition de 145 000 parts supplémentaires a été exercée à un prix par part de 10,20 \$, pour un produit brut de 1 479 000 \$. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts une possibilité d'appréciation du capital et des distributions mensuelles en espèces, moyennant une volatilité des rendements du portefeuille inférieure à celle normalement subie en détenant directement les titres de capitaux propres de chefs de file du secteur des soins de santé. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira dans un portefeuille composé en parts égales des titres de capitaux propres de 20 émetteurs de l'univers de placement des chefs de file des soins de santé, dont la capitalisation boursière atteint au moins 5 milliards \$ US au moment de l'investissement, et ayant des options visant leurs actions respectives inscrites à la cote d'une bourse reconnue.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB ») pour une entrée en vigueur le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été remplacé par Healthcare Leaders Income ETF. Les parts se négocient depuis comme des parts de FNB, sous le symbole HHL. Avant la conversion, elles se négociaient sous le symbole HHL.UN comme parts de fonds à capital fixe.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 27 mars 2017.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

# Healthcare Leaders Income ETF

## (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

### Juste valeur des placements et instruments dérivés

Les placements et instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés pas des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

### Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Les parts du Fonds comprennent différents droits de rachat et dans certains cas s'établissent à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

### Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

### Opérations de placement et constatation des revenus

Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans les états de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

### Contrats de change à terme

Le Fonds conclura des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations de change. Leur juste valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée du risque de contrepartie. À la liquidation du contrat, le gain (ou la perte) est comptabilisé à titre de gain (perte) net de change réalisé.

### Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers font l'objet d'une compensation de sorte que seul le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ainsi qu'une intention de ne régler que le solde net, ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

# Healthcare Leaders Income ETF

## (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

### Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur globale de l'actif du Fonds moins la valeur globale du passif du Fonds, exprimée en dollars canadiens au taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part seront calculées chaque jour ouvrable. « Jour ouvrable » s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

### Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, ou pendant une période donnée, un nombre établi de titres ou un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une anticipation d'un prix futur des titres.

La prime reçue lors de la vente d'une option est enregistrée au coût dans les états de la situation financière, au poste « Montant à payer au titre des options vendues ». Tant que la position correspondant à l'option vendue est conservée, le passif associé aux options vendues est réévalué à un montant équivalant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain (ou perte) découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » dans les états du résultat global.

Le gain (ou la perte) enregistré à la vente ou à l'expiration des options est inclus dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période visée.

### Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds a enregistré des pertes autres qu'en capital de 1 030 884 \$ et des pertes en capital nettes de 3 610 035 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujéttis à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

### Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 7 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

#### *IFRS 9, Instruments financiers*

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9.

### 4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une série représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. Sauf pour ce qui est prévu dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées de porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole HHL. Au 31 décembre 2016, le cours de clôture de la part était de 7,92 \$ (8,54 \$ au 31 décembre 2015).

Après la conversion en FNB, le Fonds a annulé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant de racheter un maximum de 1 526 051 parts à des fins d'annulation par l'intermédiaire d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 190 500 parts ont été achetées à des fins d'annulation pour un montant de 1 557 272 \$ (346 500 pour un montant de 3 038 838 \$ en 2015).

#### Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier ou souscripteur désigné peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre déterminé de parts du FNB. Un jour ouvrable s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émettra ou rachètera au courtier ou au souscripteur désigné des parts, avant le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre entier déterminé de parts émises ou rachetées un courtier ou souscripteur désigné doit effectuer, ou recevoir, le paiement, se composant :



## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

- (a) De valeurs mobilières et d'espèces pour un montant total équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées; ou
- (b) D'espèces pour un montant équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts en espèces ou échanger des parts contre des valeurs mobilières et des espèces. Les parts rachetées en espèces peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la Bourse de Toronto le jour effectif du rachat, dans la limite maximale de leur valeur liquidative. Les parts échangées contre des valeurs mobilières le seront sur la base d'un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat, moyennant le versement de valeurs mobilières et d'espèces. Les parts seront rachetées lors de l'échange.

Avant la conversion en FNB, les parts pouvaient être déposées pour rachat mensuel avant 17 h (heure de Toronto) le 10e jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du mois applicable. Sur réception de l'avis de rachat par le Fonds, le porteur d'une part était admissible à recevoir un prix par part équivalant au montant le moins élevé entre :

- (a) 95 % du cours sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées durant la période de 20 jours ouvrables se terminant immédiatement avant la date de rachat mensuel; et
- (b) 100 % du cours de clôture sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées à la date de rachat mensuel.

Avant la conversion et en accord avec le prospectus du Fonds, en plus des droits de rachat mensuel, à partir de juin 2016 des parts pouvaient être remises sur une base annuelle pour rachat à la valeur liquidative par part l'avant-dernier jour ouvrable de juin, moyennant l'observation de la période d'avis de rachat exigé, les porteurs de parts recevant le paiement au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant. Le 30 juin 2016, 2 079 853 parts ont été rachetées et annulées pour 18 149 213 \$.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées au cours de l'exercice :

	<b>Parts en circulation</b>
<b>Total des parts en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>9 500 000</b>
Parts rachetables émises	6 214 149
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	5 541
Parts rachetables rachetées	(200)
Annulation des parts rachetables	(346 500)
<b>Total des parts en circulation au 31 décembre 2015</b>	<b>15 372 990</b>
Parts rachetables émises	1 000 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	11 796
Parts rachetables rachetées	(2 270 233)
Annulation des parts rachetables	(190 500)
<b>Total des parts en circulation au 31 décembre 2016</b>	<b>13 924 053</b>

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 14 173 845 (14 182 106 parts en 2015).

### Distributions

Le Fonds s'efforce de procéder à des distributions mensuelles en espèces aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et de les verser au plus tard le 15e jour du mois suivant. À compter de janvier 2016, chaque année, le Fonds évaluera, à partir de ses observations de la conjoncture boursière, un montant de distribution pour l'année suivante et le communiquera. Le montant total des distributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 9 829 153 \$ (9 926 934 \$ en 2015).

Avant la conversion en FNB, le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions mensuelles sous forme de parts supplémentaires en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui visait à ce que les distributions en espèces effectuées par le Fonds soient, au choix du porteur de parts, automatiquement réinvesties en parts supplémentaires, le cas échéant, au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime. Le réinvestissement des distributions était effectué par achat sur le marché ou par émission sur le capital autorisé du Fonds, en fonction du cours des parts par rapport

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

à la valeur liquidative et à la disponibilité de parts sur le marché. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, un total de 11 796 (5 541 en 2015) parts pour réinvestissement ont été émises sur le capital autorisé du Fonds, toutes les autres provenant de rachats sur le marché. Une fois la conversion effectuée, le régime de réinvestissement des distributions a été annulé.

### 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

#### Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire faisait appel à Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements jusqu'au 31 mars 2016, date de résiliation, et versait à Highstreet des frais en contrepartie de ses services de conseils en placements, à même les frais qu'il recevait du Fonds, lesquels étaient calculés en fonction de l'actif net du Fonds. Le gestionnaire est admissible au versement d'une rémunération au taux annuel de 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus), versée mensuellement à terme échu. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire. Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge, à sa seule discrétion.

#### Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

#### Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais se sont élevés à 254 830 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (262 001 \$ en 2015) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global.

### 6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou précisée dans le contrat d'une devise sous-jacente, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (ou pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation du gain (perte) de change latent aux états du résultat global jusqu'à ce que le contrat soit liquidé ou dénoué en partie.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2016					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque Nationale notation A	20 janvier 2017	51 796 350 \$ CA	39 500 000 \$ US	(1 163 570) \$	0,7626
Banque Royale du Canada notation AA-	20 janvier 2017	51 790 623 \$ CA	39 500 000 \$ US	(1 169 298) \$	0,7627
Banque Royale du Canada notation AA-	20 janvier 2017	5 416 120 \$ CA	4 000 000 \$ US	53 090 \$	0,7385
<b>Total</b>		<b>109 003 093 \$ CA</b>	<b>83 000 000 \$ US</b>	<b>(2 279 778) \$</b>	



## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

Au 31 décembre 2015					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque Royale du Canada notation AA-	13 janvier 2016	134 189 440 \$ CA	98 000 000 \$ US	(1 940 645) \$	0,7303

### Compensation de contrats de change à terme

En 2016, le Fonds a reçu des versements en devises pour ses contrats de change à terme qui respectaient les critères exigés pour effectuer une compensation aux états de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2015, il n'y avait aucun montant relié pour compensation.

31 décembre 2016			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	53 090 \$	(53 090) \$	-
Passifs dérivés	(2 332 868) \$	53 090 \$	(2 279 778) \$

## 7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2016, 101,0 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (101,4 % au 31 décembre 2015) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 5 564 339 \$ (6 957 039 \$ au 31 décembre 2015).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2016				
Devise :	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	111 441 541 \$	111 282 870 \$	158 671 \$	0,1

\* En dollars canadiens

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

Au 31 décembre 2015				
Devise :	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	139 619 462 \$	136 130 085 \$	3 489 377 \$	2,5

\* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient à 110 942 562 \$ (139 140 779 \$ au 31 décembre 2015) et à 498 979 \$ (478 683 \$ au 31 décembre 2015) respectivement.

Au 31 décembre 2016, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar US, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 7 934 \$ ou 0,01 % (174 469 \$, ou 0,1 %, au 31 décembre 2015). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Tous les titres du portefeuille de placements étant libellés en \$ US, comme les dividendes et primes des options d'achat à recevoir le cas échéant, le Fonds a conclu un contrat de change à terme sur la quasi-totalité de ceux-ci afin de couvrir leur valeur en dollars canadiens en tout temps.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Le Fonds est exposé à un risque de taux d'intérêt lorsqu'il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds ne détenait aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, comme décrit dans la note 4. Le règlement des rachats étant principalement effectué sous forme de titres, le FNB n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. En outre, le FNB conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à ces fins.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds a conclu des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (perte) latent sur contrats à terme.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et soumise à une réglementation.

### Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

**Niveau 1 :** cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

**Niveau 2 :** données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

**Niveau 3 :** données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	95 244 852	-	-	95 244 852
CAAE	16 041 930	-	-	16 041 930
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>111 286 782</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>111 286 782</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments dérivés</b>				
Options	(344 220)	-	-	(344 220)
Contrats de change à terme	-	(2 279 778)	-	(2 279 778)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(344 220)</b>	<b>(2 279 778)</b>	<b>-</b>	<b>(2 623 998)</b>

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	111 863 803	-	-	111 863 803
CAAE	27 276 976	-	-	27 276 976
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>139 140 779</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>139 140 779</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments dérivés</b>				
Contrats de change à terme	-	(1 940 645)	-	(1 940 645)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>(1 940 645)</b>	<b>-</b>	<b>(1 940 645)</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 31 décembre 2016 ou au 31 décembre 2015 et il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

Régions

Au	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
États-Unis	110 942 562	100,7	139 140 779	101,4
<b>Total</b>	<b>110 942 562</b>	<b>100,7</b>	<b>139 140 779</b>	<b>101,4</b>

\* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	% de l'actif net	% de l'actif net
<b>ACTIONS</b>		
Soins de santé	101,0	101,4
<b>OPTIONS</b>		
Soins de santé	(0,3)	-
<b>Total</b>	<b>100,7</b>	<b>101,4</b>

### 8. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

### 9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 9 février 2017, le Fonds a lancé une série U en \$ US. Celles-ci se négocient depuis sous le symbole HHL.U.

## Healthcare Leaders Income ETF (Anciennement Healthcare Leaders Income Fund)

### Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209  
Oakville, ON L6K 3V7  
Phone Number: 416.649.4541  
Toll Free: 866.998.8298  
Fax Number: 416.649.4542  
Email: [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.